

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1031138K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
BOURGER Guy	CPAM Moselle	DIDION Séverine	CPAM Doubs
BROSSARD Martine	CPAM Moulins	FICAT Frédéric	CPAM Tarbes
DURIEZ Jean-Marc	CPAM Meurthe-et-Moselle	HENRY Gilles	CPAM Meurthe-et-Moselle
DERAIN Laurent	CPAM Rhône	MATHULIC Marie-Claude	CPAM Meurthe-et-Moselle
ETIENNE Virginie	CPAM Périgueux	RUBLY Colette	CPAM Meurthe-et-Moselle
GABIN Philippe	CPAM Carcassonne	SAVEL Cathy	CPAM Moulins
GERARD Véronique	CPAM Moselle	TAIN Michelle	CPAM Moulins
GUILLAUME Nicolas	CPAM Bas-Rhin		
GURY Michèle	CPAM Moselle		
KESSE Catherine	CPAM Moselle		
TROUILLET Marie-Hélène	CPAM Albi		
ZAIDNI Jaouad	CPAM Isère		